

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2018- n° 1a
180061a

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2018**

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,
le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 juin 2018 est :

ADOpte PAR 26 VOIX POUR

Abstentions : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
– C. URBES – N.ZMIRLI - S. ROCHOTTE – S. TAESCH -)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	27
Procurations	6
Absents.....	2

Séance du 21 septembre 2018

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT(*parti au point 29, procuration à Françoise LEGRAND*), Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Issam BENOUADA, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Nicole REMONT, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE, Sophie TAESCH,

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	A	David VALENCE
Marie-France LECOMTE	A	Marie-José LOUDIG
Sabriya CHINOUNE	A	Dominique CHOBAUT
Christopher ZIEGLER	A	Jacqueline THIRION
Serge VINCENT	A	Jean-Louis BOURDON
Nadia ZMIRLI	A	Michel CACCLIN

Absents excusés :

Ousseynou SEYE
Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
